RÉSOLUTION OENO 10/95

VIN, COEUR ET ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE : DES FACTEURS À PRENDRE EN COMPTE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

SUR PROPOSITION de la Sous-Commission "Nutrition et Santé", après examen des travaux du groupe d'experts "Nutrition et Vin",

CONSIDÉRANT l'état actuel des connaissances,

CONSIDÉRANT les effets de la consommation de boissons alcooliques et en particulier de vin sur le système cardiovasculaire par exemple, dans le contexte d'une alimentation équilibrée,

INVITE les États membres de l'O.I.V. à prendre en considération ces faits lors de l'établissement des politiques en matière de santé publique.

Exemplaire certifié conforme Punta del Este, 1 décembre 1995
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Robert TINLOT

© OIV 1995